

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
- b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
- c. Fondations?
- d. Caisse communales?
- e. Biens d'église?
- f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
- g. De biens-fonds?
- h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Chaque père de famille paye pour enfants un Carteron de Mède le tier de Bled depuis l'age de sept ans, jusqu'à qu'ils soient hors de l'école, Et si la contribution des enfants ne monte pas à quatre. La Commune de Lussonne, la Commune de la ralle, le qui forme la pension en grains au Regent. Plus la Commune doit en l'argent 26 francs, 3 Charis de Bois de la. Plus Chaque particulier doit donner au Regent une gerbe de Bled dans la Maison, et libre s'en pas du bled il la doit en Orge ou Avoine, Plus la Commune donne la jouissance au Regent d'environ deux piées de terre Contigues à la Maison de Commune,

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

50

Gr. 26.

Vulliens

Un village

Une commune.

Paroisse de Mézière, Agence de Vulliens.

d'ORON

du LEMAN

La circonférence du premier quard d'heure contient soixante huit maisons. Celle du second, deux.

Ce village, dont une partie des maisons sont un peu écartées les unes des autres ne comprend point d'hameau.

(2)

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

De Vulliens à Vucherens 22 minutes.
De Vulliens à Carrouge 30. —
De Vulliens à Mézière 45. —
De Vulliens à Ropraz 50. —
De Vulliens à Syens — // heure.

a. Leurs noms.

b. Leurs distances réciproques.

I I.

I N S T R U C T I O N.

5°. Qu'enfeigne-t-on dans chaque école?

La lecture, les premiers élémens de la Religion, l'écriture, l'Arithmétique & le chant des PSAUMES.

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle?

On tient l'école toute l'année, excepté un mois de congé aux moissons: Elle dure quatre heures environ.

7°. Livres élémentaires, lesquels font en usage?

Un petit livre intitulé A, B, C, Bible, Testament, PSAUMES, Catéchismes d'OSBERVALD retouché, & un recueil de passages.

8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés?

On observe les réglemens prescrits par le Code de l'Écclésiastique.

9°. Durée de l'école chaque jour?

Environ quatre heures, suivant le nombre d'enfans qui sy trouvent.

10°. Les enfans font-ils distribués ou classés?

Ils sont distribués suivant leur âge & leur savoir.

I I I.

R E L A T I O N S P E R S O N N E L L E S.

11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière?

Le Pasteur examinait les aspirans, & présentait les trois plus capables au Baillif qui en choisissait un.

b. D'où est-il?

De Champtauror.

c. Son nom.

Jean-Daniël Chevälley.

(3)

d. Son âge.

Quarante-deux ans.

e. Sa famille, combien d'enfans a-t-il?

Il est Célibataire.

f. Depuis combien de tems est-il instituteur?

Vingt-huit mois

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente?

Régent à 1°. Chavannes le Chêne. 2°. Syens & l'Abbaye de Rossenges. 3°. Chavannes sur Moudon. 4°. Champtauror & Tréstorrens.

b. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles sont-elles?

Il lit & soutient à son tour le chant des Psalmes dans l'Eglise Paroissiale, fait chaque Dimanche le Catéchisme dans la Chapelle, & deux fois la prière sur semaine.

12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école?

En hyvers, 86, tant garçons que filles, sans compter: dix les a, b, c.
En été, seulement une partie des plus jeunes.

a. En hiver, }
b. En été, } soit garçons ou filles.

I V.

R A P P O R T S E C O N O M I Q U E S.

13°. Biens & fonds de chaque école.

Point

a. Possède-t-elle de pareils fonds?

b. Quelle en est la valeur?

c. Source des revenus.

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?

Rien

15°. Bâtiment de l'école.

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?

Un peu délabré

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?

Il n'y a qu'une chambre, dans la maison communale.

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix?

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école.

La commune.

51

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois? —

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisse communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accéder, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Soixante-huit francs, payés partie par la commune & partie par les pères de famille.

Bled, 48 quarterons mesure de Moudon, moitié froment & moitié seigle.

Vin rien.

Bois, la commune fournit tout le bois nécessaire.

Terrein, 1°. Un jardin.

2°. Un chenavier de la semature d'environ un quarteron.

Ecrit par J. Danniell

Chevalier Regent a

Sultien, attesté

P. François Thomay

Agent, du dit Sultien

(5)

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District?

e. Canton?

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Le village	13 enf.
Mane-spyar	8
Chez Favez	12
Chez les Deyauds	3
Crétaillet & les Coilles	4
Logis Neuf	2
Village Monteb	2
	58

(2)

Reponses pour Servion

Reponses pour Ferlens

Signature: P. Danniell

1. Ferlens

a. un village

b. Les deux villages ne forment qu'une Commune.

c. Paroisse de Mézières, agence des Servion

d. District d'Oron

e. Du Canton du Léman

2. Toutes les Maisons sont renfermées dans la Circonférence d'un quart d'heure.

3. Chez les Buttets distant du village de 8 Minutes. Le Champ du Ried & sur l'haie de 12 Minutes.

Le village de Ferlens & chez les Buttets Champ du Ried & sur l'haie.

Le village de Ferlens

a. Le village 39 Enfants

b. Chez les Buttets 10 Enfants sur l'haie 2 Enfants

42